

# **ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

## **Communauté Rurale de NDRAME ESCALE**

*Mai 2005*

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>APE</b>	Association des Parents d'Elèves
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASUFOR</b>	Association des Usagers du Forage
<b>CEM</b>	Collège d'Enseignement Moyen
<b>CADL</b>	Centre d'Appui au Développement Local
<b>CES</b>	Conservation des Eaux et Sols
<b>CSE</b>	Centre de Suivi Ecologique
<b>CRDI</b>	Centre de Recherche pour le Développement International
<b>DRS</b>	Défense et Restauration des Sols
<b>FFN</b>	Fonds Forestier National
<b>GDRN</b>	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GL/GDRN</b>	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>GRN</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>La CR</b>	La Communauté Rurale
<b>Le CR</b>	Le conseil Rural
<b>MEPN</b>	Ministère de l'Environnement et de Protection de la Nature
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>PAPEL</b>	Projet d'Appui à l'Elevage
<b>PBA</b>	Programme Bassin Arachidier
<b>PCR</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>POGV</b>	Programme d'Organisation et de Gestion Villageoise
<b>PROCER</b>	Projet d'Appui aux Communautés Rurales
<b>RN</b>	Ressources Naturelles
<b>TDR</b>	Termes de référence

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER</b>	<b>9</b>
<b>2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE</b>	<b>9</b>
2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	10
2.4 DEFIS ET OBSTACLES	10
<b>3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE</b>	<b>10</b>
<b>4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES</b>	<b>12</b>
<b>5. ACTIVITES DE PRIORISATION</b>	<b>18</b>
<b>6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>23</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention .....	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR Cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Réflexion en atelier sur les actions à mener .....	11
Figure 5 : Présentation en plénière des résultats des travaux d'atelier d'un sous-groupe .....	13
Figure 6 : Activité de priorisation .....	19

## INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (conseils et administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

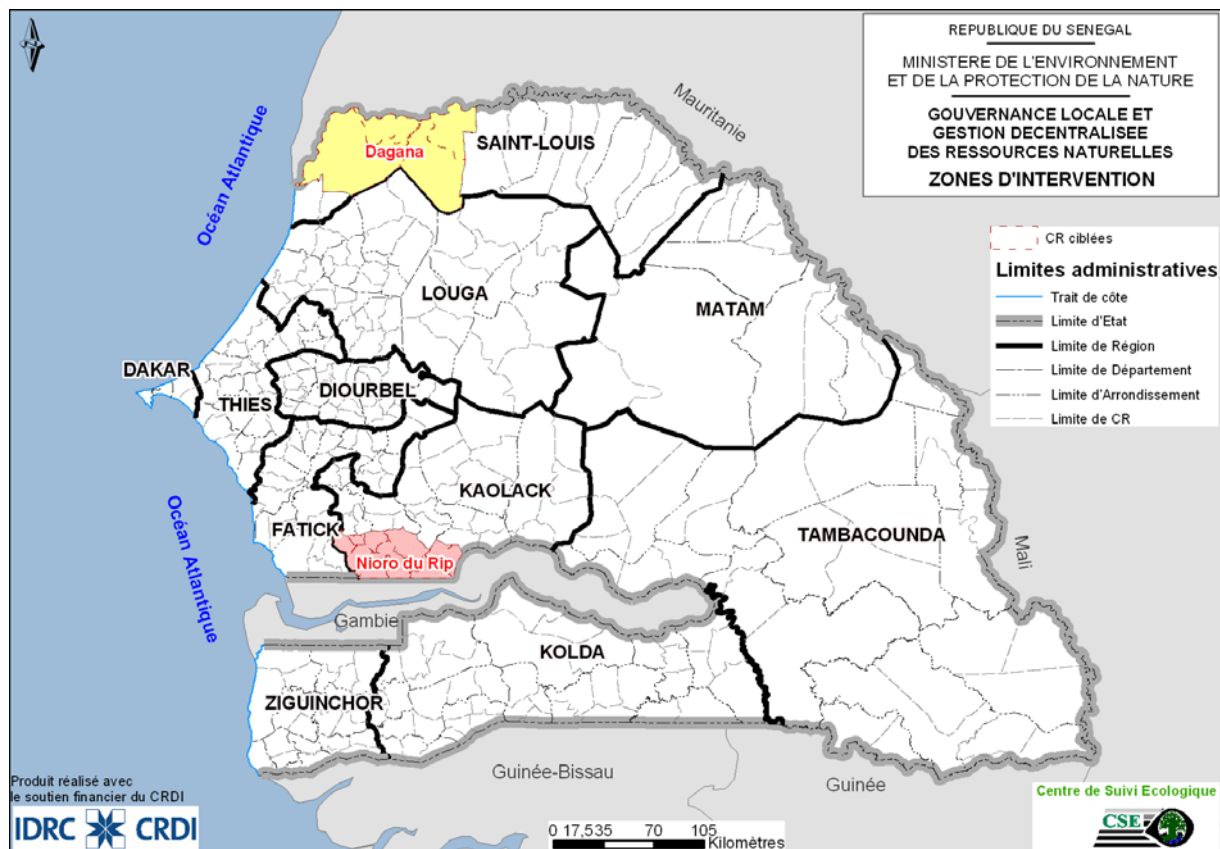


Figure 1 : Zone d'intervention

Dans le département de Dagana, les 4 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 2).

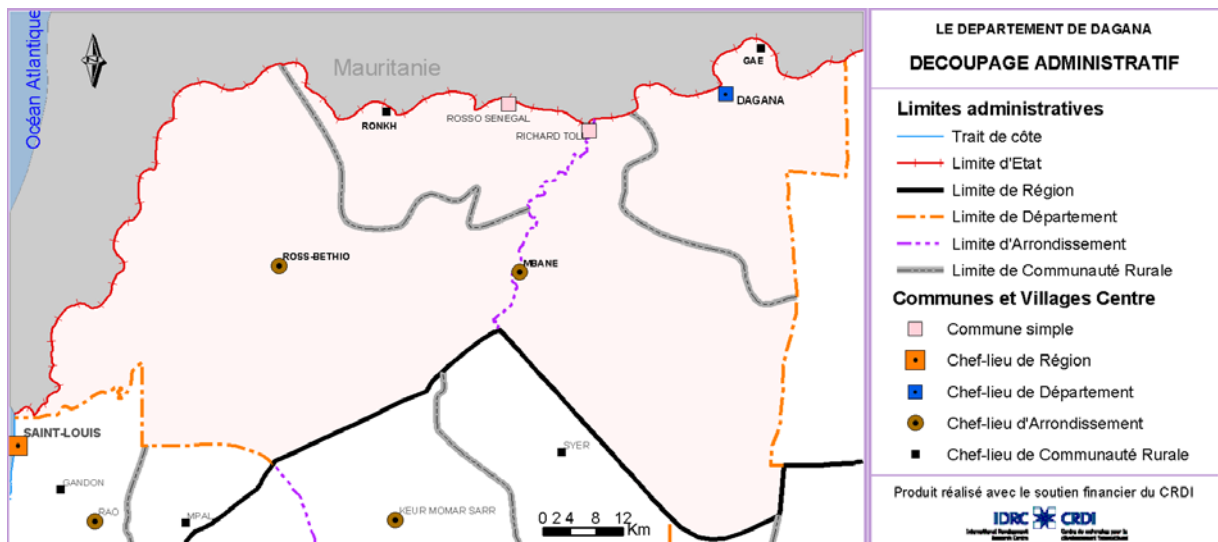


Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana

Dans le département de Nioro du Rip, les 11 communautés rurales (CR) ont été retenues (figure 3).

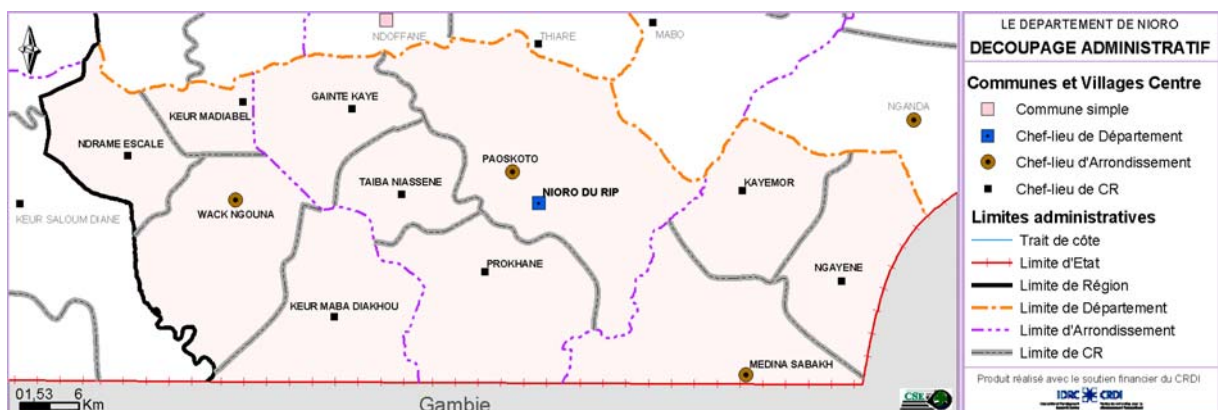


Figure 3 : CR Cibles dans le département de Nioro du Rip

La première activité réalisée dans chacune de ces collectivités locales retenues a consisté en l’organisation d’un atelier appelé «Atelier de Planification Stratégique» dans la période allant du 22 mai au 18 juin 2005.

Ces ateliers qui ont regroupé les représentants des différents acteurs de la CR (conseil rural, organisations communautaires de base, administration territoriale, services techniques) et de tous les partenaires avaient pour objectif de dégager un consensus sur les besoins en assistance technique et en formation des collectivités sur la base des actions prioritaires identifiées et retenues par les participants eux-mêmes.

A la fin de chaque atelier, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place par la collectivité. Composé de personnes compétentes dans les différents domaines des stratégies prioritaires retenues et choisies par leurs pairs, ce groupe a pour mission d’approfondir le travail de l’atelier, de formuler des besoins précis en formation et en assistance technique,

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la deuxième quinzaine du mois d'août.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).

## **PROGRAMME DE L'ATELIER**

### **1. SEANCE D'OUVERTURE**

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

### **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

### **3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
  - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
  - Priorisation des stratégies
  - Identification du Groupe Technique de Travail

### **4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS**

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

## **1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER**

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

## **2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE**

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

## **2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES**

- ⊗ Existence de ressources en eau de qualité
- ⊗ Existence de riches terres cultivables
- ⊗ Présence d'une bonne biodiversité végétale
- ⊗ Présence de bas fonds
- ⊗ Relative importance de la pluviométrie
- ⊗ Qualité des ressources humaines
- ⊗ Disponibilité de matériaux de construction (sable et latérite)
- ⊗ Présence du club environnement
- ⊗ Présence du PBA

## **2.2 REALISATIONS RECENTES**

- ✓ Actions de sensibilisation sur la déforestation
- ✓ Réhabilitation du forage
- ✓ Adduction d'eau
- ✓ Fonçage de puits
- ✓ Mise en place de pépinières villageoises
- ✓ Formations sur la GRN

## **2.3 CHANGEMENTS MAJEURS**

- Amélioration de la santé des populations grâce à un meilleur accès à l'eau potable
- Réduction des feux de brousse
- Amélioration des revenus des femmes grâce à une meilleure organisation
- Allègement des travaux des femmes grâce à l'extension du réseau d'adduction d'eau
- Développement du maraîchage
- Meilleure connaissance des compétences en matière d'environnement et de GRN (CR)
- Amélioration de l'habitat grâce au lotissement

## **2.4 DEFIS ET OBSTACLES**

- ❖ Structures pour la GRN non fonctionnelles
- ❖ Existence de feux de brousse
- ❖ Déforestation et coupes abusives
- ❖ Diminution des zones parcours
- ❖ Prélèvement de sable de construction aux abords des pistes
- ❖ Prolifération de termites
- ❖ Erosion hydrique
- ❖ Conflits agriculteurs / éleveurs
- ❖ Mauvais comportements des populations par rapport à la GRN

## **3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE**

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était:

*"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "*

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN



**Figure 4 : Réflexion en atelier sur les actions à mener**

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en quatre (04) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

### **Stratégie # 1 : Intensification des actions de reboisement**

- o Reboiser et entretenir le bois de village
- o Reboiser les terrains nus
- o Former les femmes sur les techniques de fabrication de foyers améliorés
- o Augmenter les pépinières villageoises
- o Encourager le reboisement et le suivi
- o Intensifier les actions de reboisement

### **Stratégie # 2 Maîtrise des eaux de ruissellement**

- o Former les populations en CES et DRS
- o Identifier des carrières de sable et de latérites pour la construction
- o Construire des digues de retenue d'eau
- o Interdire l'exploitation du sable près des pistes

### **Stratégie # 3 Sensibilisation des populations sur la GRN**

- o Sensibiliser les populations sur les méfaits de la déforestation
- o Mener une campagne de sensibilisation en GRN
- o Sensibiliser les populations pour le développement durable
- o Sensibiliser et impliquer les populations pour la préservation des ressources naturelles
- o Mobiliser les populations pour une gestion durable des ressources naturelles

### **Stratégie # 4 Protection de la nature**

- o Réaliser des pare-feux
- o Créer des comités de lutte contre les coupes abusives et les feux
- o Fixer des amendes pour les contrevenants
- o Réprimer les auteurs de coupe d'arbre
- o Délimiter les zones de parcours
- o Réhabiliter les anciens parcours du bétail
- o Faire respecter les zones de pâturage

## **4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES**

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)
- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.



Figure 5 : Présentation en plénière des résultats des travaux d'atelier d'un sous-groupe

**STRATEGIE # 1**  
**INTENSIFICATION DES ACTIONS DE REBOISEMENT**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. **Créer des bois de villages**
2. **Multiplier les pépinières villageoises**
3. **Assurer le suivi des activités de reboisement**

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Attribution des terrains par la CR pour le reboisement
- Réserver un budget pour la clôture des arbres
- Fonçage de puits

**Gouvernement :** Fourniture de plants

- Eaux et Forêts
- Subvention des clôtures par le MEPN

**Organisations Communautaires**

- Investissement humains des ASC

**Autres :** Appui technique

- GL-GDRN
- PLAN

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Formation des femmes pour la construction de foyers améliorés
- Formation en technique de reboisement

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Moussa Dieng
2. Fatou touré
3. Lamine Diouf
4. Mariama Sow
5. Mame Diarra Seck.
6. **Samba Dramé**
7. **Fatou Sow**
8. **Ndèye Fana Mbaye**

**STRATEGIE # 2**  
**Maîtrise des eaux de ruissellement**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Appuyer les populations en CES / DRS
2. Construire des digues de retenue
3. Déterminer consensuellement et matérialiser les zones de carrières
4. Créer des bandes de protection autour des pistes, ravins et bas-fonds

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Appui financier et matériel
- Recherche de partenaire
- Délibération et validation des activités
- Elaboration système de suivi
- Suivi et évaluation / Planification

**Gouvernement :** Appui matériel et technique

- CADL

**Organisations Communautaires**

- Démultiplication des formations techniques
- Mobilisation des populations
- Application des règles de gestion

**Autres :** appui-conseil, soutien matériel et financier

- PBA
- PLAN International
- PAPEL

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Former les commissions en GRN Environnement et Domanial
- Former les OCB en GRN
- Aider les populations à s'organiser pour la prise en compte de la GRN et de l'Environnement

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. Alassane NDIAYE
2. Khady FAYE
3. Mariama BOYE
4. **Siga SENE**
5. **Babacar SARR**
6. **Nafy NDAO**
7. Layine CISSE
8. Saliou MBODJ

<b>STRATEGIE # 3</b> <b>Sensibilisation des populations sur la Gestion des Ressources Naturelles</b>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> <b>PROPOSITONS CLEFS</b> </div> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Créer des comités inter-villageois de préservation</b></li> <li>2. <b>Organiser des journées de mobilisation</b></li> <li>3. <b>Distribuer un support documentaire en langue national aux différents acteurs</b></li> <li>4. <b>Réaliser des émissions radiodiffusées périodiques</b></li> </ol>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> <b>ROLES ET RESPONSABILITES</b> </div> <p><b>Collectivité Locale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'organisation (comité)</li> <li>- Appui financier</li> </ul> <p><b>Gouvernement : Appui et assistance technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CADL</li> <li>- MEPN</li> </ul> <p><b>Organisations Communautaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des OCB (GPF, ASC, OP, Club Environnement et CEM)</li> </ul> <p><b>Autres : Assistance technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG</li> <li>- Plan</li> <li>- PBA</li> </ul>
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> <b>ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION</b> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des élus locaux</li> <li>- Renforcement des capacités des autres acteurs (ASC, GPF, etc.) en technique de fabrication de foyers améliorés</li> </ul>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> <b>MEMBRES DU SOUS-GROUPE</b> </div> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Demba BA</b></li> <li>2. <b>Almamy SONKO</b></li> <li>3. <b>Awa KANE</b></li> <li>4. <b>Omar CAMARA</b></li> <li>5. <b>Seynabou GNINGUE</b></li> <li>6. <b>Malick DIOP</b></li> <li>7. <b>El Hadji THIAM</b></li> <li>8. <b>Ousmane CISSE</b></li> </ol>

**STRATEGIE # 4**  
**PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES**

**PROPOSITONS CLEFS**

1. Ouvrir des pare-feux
2. Matérialiser les limites des zones de parcours et des points d'eau pastoraux
3. Réprimer les auteurs de coupes abusives

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Collectivité Locale**

- Aider à la recherche de partenaires
- Créer des comités de vigilance

**Gouvernement : Eaux et Forêts**

- Doter les OCB d'équipements pour lutter contre les feux
- Appliquer les sanctions

**Organisations Communautaires**

- Organisation de causeries pour sensibiliser les populations
- Mettre sur pied des comités de vigilance

**Autres : Dotation en pépinières**

- PBA
- GL-GDRN
- POGV2
- PAPEL

**ASSISTANCE TECHNIQUE  
ET FORMATION**

- Motiver les comités de vigilance (formation en AGR comme l'apiculture)
- Former les OCB en techniques de production de pépinières
- Former des relais pour le suivi des actions de reboisement
- Fabrication d'insignes de reconnaissance pour les membres du comité
- Former les élus sur les textes

**MEMBRES DU  
SOUS-GROUPE**

1. **Fatou NDIAYE**
2. **Arame NDAO**
3. Mody DIAWARA
4. Barham DIALLO
5. **Babacar DIOP**
6. Salif DIOP
7. Serigne GUEYE
8. Sitor NDOUR
9. **Moussa SANKHARE**
10. Mbaye NDIAYE
11. Djimba GUEYE
12. Dame SARR
13. **Fatou Bome CISSE**
14. **Younouss DIENG**
15. Kéba DIOUF
16. Djim THIAM
17. Papa LO
18. **Seynabou NDAO**
19. **Victor THIOR**
20. **Barham THIAM**
21. Fallou SARR
22. Bocar DRAME
23. Birane TOURE
24. Ada THIONGANE
25. Aliou SOW
26. Abdou Aziz SAKHO
27. Fatou DIENG

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

## **COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

## **5. ACTIVITES DE PRIORISATION**

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

### Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

### Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation.



Figure 6 : Activité de priorisation

Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Protection des ressources naturelles (24 points)
2. Sensibilisation des populations (21 points)
3. Maîtrise des eaux de ruissellement (19 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Moussa SANKHARE
2. Fatou Bome CISSE
3. Younouss DIENG
4. Seynabou NDAO
5. Victor THIOR
6. Barham THIAM
7. Fatou NDIAYE
8. Arame NDAO
9. Babacar DIOP
10. Demba BA
11. Awa KANE
12. Seynabou GNINGUE
13. Siga SENE

14. Babacar SARR
15. Nafi NDAO
16. Fatou SOW
17. Ndèye Fana NDAO
18. Khady FAYE
19. Mariama BOYE

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

## 6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

**« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

**« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) à cinq (5) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

### *Attentes des organisations communautaires*

- ❑ Que le CR améliore son système de suivi des ressources naturelles
- ❑ Que le CR réglemente et applique les délibérations sur les parcours
- ❑ Que le CR distribue équitablement la terre aux populations
- ❑ Que le CR s'implique davantage dans la gestion des conflits

- ❑ Que le CR fasse respecter scrupuleusement la réglementation sur les coupes abusives en relations avec les Eaux et Forêts
- ❑ Que le CR fasse preuve de plus de transparence dans son fonctionnement
- ❑ Que le CR installe des comités de lutte dans chaque village
- ❑ Que le CR cesse de politiser les intérêts de la CR
- ❑ Que le CR appuie financièrement les OCB dans les actions de reboisement

### *Attentes des élus locaux*

- ❑ Que les populations s'acquittent de la taxe rurale à temps
- ❑ Que les populations arrêtent les coupes abusives
- ❑ Que les populations adhèrent aux programmes de développement définis par le CR
- ❑ Que les populations témoignent plus d'égards au Conseil Rural
- ❑ Que les populations s'impliquent dans le fonctionnement du Conseil Rural
- ❑ Que les populations informent le CR des actes pouvant nuire aux intérêts de la communauté rurale
- ❑ Que les populations s'organisent en comités de lutte villageois ou inter-villageois
- ❑ Que les populations adressent leurs doléances des communautés rurales

Ensuite, un (1) sous-groupe constitué d'élus et un (1) autre composé de membres des organisations communautaires ont été organisés pour discuter et formuler des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »**

**« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »**

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

### ***Engagements des élus locaux***

- ❑ Le CR s'engage à coordonner avec les chefs de village pour recenser toutes les dérives
- ❑ Le CR s'engage à matérialiser les limites des zones de parcours
- ❑ Le CR s'engage à améliorer les acquis en matière de gestion des conflits (cadres de concertation)
- ❑ Le CR s'engage à mieux impliquer les populations rurales dans les prises de décisions
- ❑ Le CR s'engage à faire preuve d'une vigilance accrue dans l'application de la réglementation et à mieux coordonner avec les populations
- ❑ Le CR s'engage à faire preuve de plus transparence dans son fonctionnement
- ❑ Le CR s'engage à s'installer des comités de lutte dans les villages
- ❑ Le CR s'engage à fournir des plants chaque année pour le reboisement

### ***Engagements des organisations communautaires***

- ❑ Les administrés s'engagent à payer la taxe rurale
- ❑ Les administrés s'engagent à mener des campagnes de sensibilisation intensives contre les coupes abusives
- ❑ Les administrés s'engagent à témoigner davantage de respect au CR
- ❑ Les administrés s'engagent à adhérer aux comités mis en place dans les villages
- ❑ Les administrés s'engagent à informer le CR de tout acte de nature à porter atteinte aux intérêts de la communauté

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE**

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

### ***LES TEXTES***

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

### ***LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME***

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

### ***LES RESSOURCES FINANCIERES***

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les

autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

### ***LES CAPACITES TECHNIQUES***

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

### ***CONCLUSION***

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

## ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

### Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

---

#### DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

#### ATOUPS ET POTENTIALITES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### REALISATIONS RECENTES

- 
- 
- 
- 
- 
- 

---

#### CHANGEMENTS MAJEURS

- 
- 
- 
- 
- 
- 

#### DEFIS ET OBSTACLES

- 
- 
- 
- 
- 
-

### **ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL**

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

## ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

### PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Djimba GUEYE	Conseillère	Féminin	
2	Awa KANE	GPF		
3	Sitor NDOUR	Conseiller		
4	Djim THIAM	Conseiller		
5	Nafi NDAO	Animatrice		
6	Fatou SARR	Conseiller		
7	Djiba DIOUF	Conseiller		
8	Mbaye NDIAYE	Conseiller		
9	Bocar DRAME	Conseiller		
10	Mame Diarra SECK	GPF		
11	Pape LO	Conseiller		
12	Babacar SARR	Conseiller		
13	Barham THIAM	Animateur		
14	Younouss DIENG	Conseiller suppléant		
15	Khady FAYE	Conseiller		
16	Serigne GUEYE	Conseiller		
17	El Hadj Ibrahima THIAM	Animateur		
18	Malick DIOP	Particulier		
19	Birame TOURE	Conseiller		
20	Salif DIOP	Conseiller		
21	Almamy SONKO	Conseiller		
22	Ndèye Fana MBAYE	Animatrice		
23	Abdoulaye DIOP	Vice-Président		
24	Fatou TOURE	Conseillère		
25	Lamine DIOUF	Particulier		
26	Adama THIONGANE	Particulier		
27	Layine CISSE	Conseiller		
28	Oumar CAMARA	Assistant communautaire		
29	Alassane NDIAYE	Conseiller		
30	Mariama SOW	GPF		
31	Babacar DIOP	APE		
32	Moussa SANKHARE	Particulier		
33	Fatou Mbome CISSE	Conseillère		
34	Victor THIOR	Directeur d'Ecole		
35	Fatou SOW	Animatrice		
36	Fatou NDIAYE	Animatrice		
37	Mariama BOYE	Conseillère		
38	Seynabou GNINGUE	Animatrice		
39	Moussa DIENG	Chef de Village		
40	Mody DIAWARA	Chef de Village		
41	Fatou DIENG	GPF		
42	Demba BA	ASC		

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
43	Arame NDAO	Animatrice		
44	Samba DRAME	ASC		
45	El Hadj Mamadou DIOP	PCR		
46	Ousmane CISSE	Comité de gestion du marché		
47	Abdoul Aziz SAKHO	Chef de village		
48	Siga SENE	Conseillère		
49	Seynabou NDAO	GPF		
50	Dame SARR	Conseiller		
51	Barham DIALLO	Conseiller		
52	Saliou MBODJ	PBA		
53	Omar DRAME	Chef de Village		
54	Aliou SOW	GIE Eleveurs		
55	Nadou COUNDOUL	Sous-Préfet		
56	Mamadou Kabir DRAME	ASUFOR		

### FACILITATEURS

N°	Prénom et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Magatte BA
3	Abdoulaye FAYE
4	Marième Soda BADJI
5	Hadiya TANDIAN
6	Aïssata Boubou SALL
7	Djamilatou Sidy KANE
8	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



## **CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE**

*Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence*

*BP 15532 Dakar Fann, Sénégal*

*Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67*

*Fax : 221 825 81 68*

*Email: [dt@cse.sn](mailto:dt@cse.sn)*

*URL : <http://www.cse.sn>*